

Index

Tribunal judiciaire

Assignation, 21 et s.

Assignation en intervention forcée, 51

Placement, 25, 48

Rédaction, 24, 44 et s.

Audience d'orientation, 29

Communication des pièces, 28, 53, 54

Compétences, 24

Concentration des moyens, 24

Conclusions, 31 et s.

Conclusions au fond, 32, 60, 61

Conclusions d'incident, 31, 58, 59

Conclusions d'intervention volontaire, 52

Constitution, 26

Délais, 42

Intervention forcée, 51, 52

Jour fixe, 43

Jugement, 40 et s.

Notification de jugement à avocat, 63

Recours, 41

Signification, 40

Mise en état, 30, 55

Bulletins d'audience, 55, 56

Clôture, 33, 62

Conclusions au fond, 32, 60, 61

Conclusions d'incident, 31, 58, 59

Juge de la mise en état, 30

Postulation, 24 et s.

Préparation du dossier, 22

Procédure accélérée au fond, 39, 47

Procédure écrite, 44

Procédure orale, 34 et s., 45, 46

Recours, 41, 65

Saisies conservatoires, 23

Sommation de communiquer, 57

Référé

Assignation, 80 et s.

Placement, 82

Prise de date, 82

Rédaction, 81, 106 et s.

Requête et assignation en référé à heure indiquée, 83

Astreinte, 88

Compétence et pouvoirs, 72 et s.

Conclusions, 85, 112

Contradiction, 86

Définition, 66 et s.

Exécution provisoire, 102 et s.

Mesures d'instruction *in futurum*, 93 et s.

Passerelle, 90

Prescription, 79

Présomption d'innocence, 98

Presse, 99

Procédure pénale et référé civil, 78

Recours, 89 et s.

Référé en la forme des référés, 101 et s.

Référé rétractation, 96, 155

Représentation, 80

Signification de la décision, 87

Vie privée, 97

Voie de fait, 100

Requête

Requête aux fins d'être autorisé à assigner à bref délai, 128, 140

Requête aux fins d'être autorisé à assigner à jour fixe, 128, 139

Requête aux fins d'être autorisé à assigner en référé à heure indiquée, 128, 138

Requête aux fins de rectification d'omission ou d'erreur matérielle, 129, 141

Requête en injonction de faire, 131 et s.

Requête en injonction de payer, 133 et s.

Requête en omission de statuer, 130, 142

Tribunal de commerce, 134

Tribunal judiciaire, 117 et s., 131 et s.

Juge des contentieux de la protection

Assignation, 150, 168 et s.

Compétences, 144

Demande de renvoi, 158

Requête aux fins de jugement contradictoire, 149, 166

Requête en injonction de payer, 163, 171

Requêtes non contradictoires et référés, 162

Tentative de règlement amiable, 146 et s., 165

Juge de l'exécution

Procédure contradictoire, 174 et s.

Appel, 182

Assignation, 175, 210 et s.

Communication des pièces, 179

Notification du jugement, 181

Représentation, 174

Procédure contradictoire d'urgence, 183

Procédure non contradictoire, 184 et s., 215

Mesures conservatoires, 190

Ordonnance, 188

Procédure de saisie-attribution, 190

Recours, 189 et s.

Requête devant le juge de l'exécution, 185 et s., 215

Saisie immobilière, 191 et s.

Assignation à l'audience d'orientation, 196, 217

Audience d'orientation, 201, 205, 218

Commandement de payer, 192

Déclaration de créance, 202, 219

Déclaration de surenchère, 208, 223

Distribution judiciaire du prix, 209, 224 et s.

Recours, 207

Vente du bien saisi, 208 et s.

Immobilier

Clauses de condition, 234

Consentement, 235 et s.

Dol, 237

Erreur, 236

Copropriété, 242 et s.

Droit de rétraction ou de réflexion, 241

Nullité de la vente, 248

Obligations de l'agent immobilier, 250 et s.

Information et conseil, 256 et s.

Obligations contractuelles, 253

Rédaction des actes, 254

Responsabilité contractuelle, 251

Responsabilité délictuelle, 252

Vérification, 255

Obligations du diagnostiqueur, 258 et s.

Responsabilité contractuelle, 258

Responsabilité délictuelle, 259

Obligations du vendeur, 244 et s.

Garantie d'éviction, 246

Garantie des vices cachés, 247

Information et conseil, 244

Obligation de délivrance, 245

Offre de contracter, 229

Pourparlers, 228

Prix, 238 et s.

Détermination, 238

Lésion, 240

Prix sérieux, 239

Promesse synallagmatique de vente, 233

Promesse unilatérale de vente, 232

Publicité foncière, 260 et s.

Résolution de la vente, 249

Construction

Assignment, 271 et s.

Assignment en référé en extension de mission, 273, 280

Assignment en référé expertise, 271, 275

Expertise, 270 et s.

Désignation d'expert, 271, 276

Dire à expert, 279

Notes aux parties, 273, 278

Ordonnance d'extension de mission, 281

Paiement de la provision, 271, 277

Réunions d'expertise, 272 et s.

Baux commerciaux

Assignment en fixation du loyer, 299

Commission départementale de conciliation, 288

Compétences, 282

Congé avec offre de renouvellement, 284, 294

Demande de renouvellement, 284, 296

Demande de révision triennale, 284, 295

Demande de révision, 284, 297

Juge des loyers, 285, 287, 299

Mémoire en renouvellement ou révision des loyers, 298

Refus de renouvellement, 289 et s.

Propriété intellectuelle

Action en contrefaçon, 302 et s.

Assignment, 311 et s., 326

Compétence civile, 306 et s.

Juge de la mise en état, 312

Prescription, 305

Présomption de contrefaçon, 308

Preuves, 309 et s.

Saisie-contrefaçon, 313 et s.

Compétence, 321 et s.

Recours, 325

Requête aux fins de saisie-contrefaçon, 327

Juge aux affaires familiales

Autorité parentale, 365 et s.

Couples non mariés, 365 et s., 412 et s.

Délégation de l'autorité parentale, 370 et s.

Retrait de l'autorité parentale, 373 et s.

Changement de prénom, 382, 417

Changement de régime matrimonial, 329 et s., 383 et s.

Conditions, 329

Opposition, 331

Publicité, 330, 333

Contribution aux charges du mariage, 335 et s.

Recours, 336

Représentation, 335

Divorce par consentement mutuel, 339 et s.

Annexes, 342

Avocat, 341 et s.

Convention, 340 et s., 387 et s.

Enfant mineur, 341

Homologation, 346 et s.

Notaire, 341 et s., 389 et s.

Procédure judiciaire, 344 et s., 392 et s.

Saisine du JAF, 345 et s.

Divorces autres que par consentement mutuel, 348 et s.

Acceptation du principe de la rupture du mariage, 354, 402 et s.

Altération définitive du lien conjugal, 355, 407 et s.

Audience d'orientation, 351, 398

Faute, 356

Mesures provisoires, 352

Prestation compensatoire, 353

Saisine du juge, 349, 395 et s.

Urgence, 350

Grands-parents, 375

Liquidation du régime matrimonial, 358 et s., 409 et s.

Mesures de protection, 362 et s., 411

Séparation de corps, 337

Tutelles des mineurs, 376 et s.

Émancipation, 377

Recours, 379 et s.

Tutelle, 378, 416

Procédure pénale

Audition libre, 433

Citation directe, 458 et s., 513

Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité, 486

Composition pénale, 485

Enquête préliminaire, 427

Garde à vue, 432 et s., 501

Instruction, 434 et s., 502 et s.

Appel, 448 et s.

Chambre de l'instruction, 447 et s., 509 et s.

Contrôle judiciaire, 438, 503

Détention provisoire, 440

Mis en cause, 434 et s.

Nullités, 452 et s., 512

Première comparution, 434, 502

Recours, 445

Victime, 442 et s.

Intérêts civils, 483

Médiation, 484

Plainte, 424 et s., 487 et s.

Plainte avec constitution de partie civile, 428 et s., 492 et s.

Procédure correctionnelle, 421

Procédure criminelle, 422

Tribunal correctionnel, 464 et s.

Appel, 475 et s.

Communications des pièces, 467 et s., 472

Conclusions, 464 et s.

Pourvoi en cassation, 480 et s.

Application des peines

Aménagement des peines, 527, 531 et s.

Chambre de l'application des peines, 521

Commission de l'application des peines, 522

**Condamnés libres –
courtes peines**, 528 et s.

Incarcération, 531 et s.

Aménagement de peines,
531 et s.

Période de sûreté, 532

**Individualisation des
peines privatives de
liberté**, 517

Libération conditionnelle,
536 et s.

Modification, 542

Placement sous surveillance
électronique mobile, 541

Rétention de sûreté, 540

Surveillance de sûreté, 539

Surveillance judiciaire, 538

Personnel pénitentiaire,
525 et s.

**Service pénitentiaire
d'insertion et de
probation**, 523

**Suivi des mesures de
sûreté**, 519

**Suivi et contrôle des
peines restrictives de
liberté**, 518

Tribunal correctionnel,
526

**Tribunal de l'application
des peines**, 520

Tribunal de commerce

Assignation, 546 et s.,
560 et s.

Conclusions, 552 et s.

Dossier de plaidoirie, 554

Instruction, 551, 564 et s.

Mise en demeure, 545

Procédure à bref délai,
557 et s.

Procédures collectives

Acteurs juridictionnels,
579 et s.

Juge-commissaire, 581

Ministère public, 582

Président du tribunal, 578 et s.

Tribunal, 580

Action en revendication,
631 et s., 650 et s.

Cessation des paiements,
568, 641 et s., 644

Conciliation, 595 et s.,
636 et s.

Contrats en cours, 630,
649

Contrôleur, 625 et s., 645

Créancier, 574 et s.

Créancier antérieur, 575, 626
et s., 646 et s.

Créancier postérieur, 634

Débiteur, 572 et s.

Déclaration de créances,
626 et s., 646 et s.

Instances en cours, 629

Liquidation judiciaire,
616 et s., 642 et s.

Cession de l'entreprise, 622

Clôture, 622

Jugement, 620

Opérations de liquidations, 622

Ouverture de la procédure,
616 et s.

Recours, 621

Mandataires de justice,
583 et s.

Administrateur judiciaire, 585

Commissaire à l'exécution du
plan, 588

Conciliateur, 584

Contrôleur, 589

Liquidateur, 587

Mandataire *ad hoc*, 583, 592
et s., 635

Mandataire judiciaire, 586

Redressement judiciaire,
606 et s., 641

Jugement d'ouverture, 610

Ouverture de la procédure, 607
et s.

Période d'observation, 611

Plan de redressement, 613 et s.

Recours, 612

Rétablissement

professionnel, 623, 642, 644

Sauvegarde, 598 et s., 639 et s.

Cessation partielle d'activité, 602

Période d'observation, 600

Plan de sauvegarde, 602 et s.

Recours, 601

Conseil de prud'hommes

Bureau de conciliation et d'orientation, 659 et s.

Bureau de jugement, 671 et s.

Compétence, 657

Départage, 667, 679

Exécution provisoire, 668, 680 et s.

Prescription, 656

Recours, 668, 682 et s.

Référé, 666, 670

Cour d'appel

Appel-compétence, 806 et s.

Caducité d'appel, 712 et s.

Communication des pièces, 726, 793 et s.

Conclusions, 700 et s., 725 et s., 738 et s., 779 et s., 798 et s.

Délai, 706 et s.

Irrecevabilité, 711

Conseiller de la mise en état, 717 et s., 781 et s.

Constitution, 722 et s., 788 et s.

Déclaration d'appel, 697 et s., 714 et s.

Délais d'appel, 687 et s.

Effet dévolutif, 689

Irrecevabilité de l'appel, 712 et s.

Jugement statuant au fond en premier et dernier ressort, 754

Jugement statuant au fond en premier ressort, 753

Jugement statuant sur la compétence, 748 et s.

Premier président, 755 et s.

Exécution provisoire, 758 et s., 815 et s.

Fixation prioritaire de l'appel, 766

Ordonnances sur requête, 768 et s.

Procédures accélérées au fond, 756, 811

Radiation pour inexécution de la décision de première instance, 765

Référés, 757, 812 et s.

Relevé de forclusion, 763

Sursis à exécution des décisions du JEX, 762, 817

Procédure à bref délai, 734 et s., 800 et s.

Procédure à jour fixe, 744 et s., 802 et s.

Renvoi après cassation, 745 et s., 804 et s.

Timbre fiscal, 771